

ANNEXE I. SERVICES

1. A PROPOS DE LA SOCIETE

JFD Group Ltd (la «Société») est autorisée et réglementée par la Cyprus Securities and Exchange Commission («CySEC») en tant que société d'investissement chypriote (CIF) à offrir les services et activités énumérés dans les présentes, en vertu des services d'investissement et de la loi sur le marché réglementé de 2017 (Loi numéro: 87 (I) / 2017), telle que modifiée ultérieurement («la Loi»), avec le numéro de licence CIF 150/11. Elle est enregistrée à Chypre en vertu de la loi sur les sociétés, avec le numéro d'enregistrement HE 282265.

Enregistrement de la société mère JFD Group Ltd

Kyrillou Loukareos 70 Kakos Premier Tower 4156 Limassol, Cyprus

2. SERVICES D'INVESTISSEMENT

2.1 En vertu de sa licence CIF, la Société peut offrir les services d'investissement suivants:

- Réception et transmission d'ordres relatifs à un ou plusieurs Instruments Financiers.
- Exécution des ordres pour le compte des Clients.
- Négocier pour son propre compte
- Gestion de portefeuille.
- Conseil d'investissement.

3. SERVICES AUXILIAIRES

3.1 En vertu de sa licence CIF, la société peut offrir les services auxiliaires suivants:

- Conservation et administration des instruments financiers pour le compte des clients, y compris la garde et les services connexes tels que la gestion des liquidités / garanties.
- L'octroi de crédits ou de prêts à un investisseur pour lui permettre de réaliser une transaction sur un ou plusieurs Instruments Financiers où la Société est impliquée dans la transaction.
- Services de change lorsque ces services sont liés à la fourniture de services d'investissement.
- Recherche d'investissement et analyse financière sous une autre forme.

4. FINANCIAL INSTRUMENTS

4.1 En vertu de sa licence CIF, la Société peut offrir les services ci-dessus en relation avec certains instruments financiers, qui ont le sens qui leur est donné dans la Loi sur les services d'investissement et le marché réglementé de 2017 (Loi numéro: 87 (I) / 2017), et comprend:

A. Valeurs mobilières.

B. Instruments du marché monétaire.

C. Parts d'organismes de placement collectif.

PAGE 1

ADRESSE

JFD Group Ltd.
Kakos Premier Tower
Kyrillou Loukareos 70
4156 Limassol, Cyprus

TÉLÉPHONE ET FAX

+357 25878530
+357 25763540

SITE WEB

support@jfdbrokers.com
www.jfdbrokers.com

D. Options, futures, swaps, accords de taux à terme et tout autre contrat dérivé relatif à des titres, devises, taux d'intérêt ou rendements, ou autres instruments dérivés, indices financiers ou mesures financières qui peuvent être réglés physiquement ou en numéraire.

E. Options, contrats à terme standardisés, swaps, accords de taux à terme et tout autre contrat dérivé relatif aux marchandises qui doivent être réglés en espèces ou qui peuvent être réglés en espèces au gré de l'une des parties (autrement qu'en raison d'un défaut ou d'un autre événement de résiliation) .

F. Options, futures, swaps et autres contrats dérivés relatifs aux matières premières qui peuvent être réglés physiquement à condition qu'ils soient négociés sur un marché réglementé et / ou un MTF.

G. Options, futures, swaps, forwards et tous autres contrats dérivés relatifs aux matières premières, qui peuvent être réglés physiquement non mentionnés au point f) ci-dessus et ne sont pas à des fins commerciales, qui présentent les caractéristiques d'autres instruments financiers dérivés, eu égard aux si, entre autres, ils sont compensés et réglés par des chambres de compensation reconnues ou font l'objet d'appels de marge réguliers;

H. Instruments dérivés pour le transfert du risque de crédit.

I. Contrats financiers pour différences (pour les différences par rapport aux instruments MiFID, aux devises, aux taux d'intérêt ou à d'autres indices financiers).

Options, futures, swaps, accords de taux à terme et tout autre contrat dérivé relatif aux variables climatiques, taux de fret, quotas d'émission ou taux d'inflation ou autres statistiques économiques officielles qui doivent être réglés en espèces ou éventuellement réglés en espèces au choix de l'un des les parties (autrement qu'en raison d'un défaut ou d'un autre événement de résiliation), ainsi que tout autre contrat dérivé relatif à l'évaluation, aux droits, aux obligations, aux indices et aux mesures non mentionnés ailleurs dans la présente section, qui ont les caractéristiques d'autres instruments financiers dérivés, en ce qui concerne, entre autres, si elles sont compensées et réglées par des chambres de compensation reconnues ou font l'objet d'appels de marge réguliers.

5. INSTRUMENTS FINANCIERS COMPLEXES

Les éléments suivants doivent être considérés comme des instruments financiers complexes aux fins de l'évaluation du caractère approprié de la société:

A. Les valeurs mobilières lorsque celles-ci donnent le droit d'acquérir ou de vendre toutes autres valeurs mobilières ou donnant lieu à un règlement en espèces déterminé par référence à des valeurs mobilières, des devises, des taux d'intérêt ou des rendements, des matières premières ou d'autres indices ou mesures.

B. Options, futures, swaps, accords de taux à terme et tout autre contrat dérivé relatif à des titres, devises, taux d'intérêt ou rendements, ou autres instruments dérivés, indices financiers ou mesures financières qui peuvent être réglés physiquement ou en numéraire.

C. Options, contrats à terme standardisés, swaps, accords de taux à terme et tout autre contrat dérivé relatif aux marchandises qui doivent être réglés en espèces ou qui peuvent être réglés en espèces au gré de l'une des parties (autrement qu'en raison d'un défaut ou d'un autre événement de résiliation) .

D. Options, futures, swaps et autres contrats dérivés relatifs aux matières premières qui peuvent être réglés physiquement à condition qu'ils soient négociés sur un marché réglementé et / ou un MTF.

PAGE 2

ADRESSE

JFD Group Ltd.
Kakos Premier Tower
Kyrillou Loukareos 70
4156 Limassol, Cyprus

TÉLÉPHONE ET FAX

+357 25878530
+357 25763540

SITE WEB

support@jfdbrokers.com
www.jfdbrokers.com

E. Options, futures, swaps, forwards et tous autres contrats dérivés relatifs aux matières premières, qui peuvent être réglés physiquement non mentionnés au point d) ci-dessus et ne sont pas à des fins commerciales, qui présentent les caractéristiques d'autres instruments financiers dérivés, eu égard aux si, entre autres, ils sont compensés et réglés par des chambres de compensation reconnues ou font l'objet d'appels de marge réguliers.

F. Instruments dérivés pour le transfert du risque de crédit.

G. Contrats financiers pour différences (pour les différences par rapport aux instruments MiFID, aux devises, aux taux d'intérêt ou à d'autres indices financiers).

Options, futures, swaps, accords de taux à terme et tout autre contrat dérivé relatif à des variables climatiques, taux de fret, quotas d'émission ou taux d'inflation ou autres statistiques économiques officielles qui doivent être réglés en espèces ou peuvent être réglés en espèces au choix les parties (autrement qu'en raison d'un défaut ou d'un autre événement de résiliation), ainsi que tout autre contrat dérivé relatif à l'évaluation, aux droits, aux obligations, aux indices et aux mesures non mentionnés ailleurs dans la présente section, qui ont les caractéristiques d'autres instruments financiers dérivés, en considérant si, entre autres, ils sont compensés et réglés par des chambres de compensation reconnues ou font l'objet d'appels de marge réguliers.

6. OFFRE EXCEPTIONNELLE

La Société a été autorisée par CySEC à fournir les services d'investissement de réception et de transmission d'ordres et d'exécution d'ordres à ses clients pour la négociation de devises virtuelles et la négociation de contrats pour différences (CFD) relatifs aux devises virtuelles suivantes, sous le statut de les «circonstances exceptionnelles» selon l'article 5 (5) (b) de la loi 87 (I) / 2017:Bitcoin

- Ripple
- Litecoin
- Dash
- Ethereum
- IOTA

ADRESSE

JFD Group Ltd.
Kakos Premier Tower
Kyrillou Loukareos 70
4156 Limassol, Cyprus

TÉLÉPHONE ET FAX

+357 25878530
+357 25763540

SITE WEB

support@jfdbrokers.com
www.jfdbrokers.com